

### **Les nouvelles tendances de consommation et l'information alimentaire : comment satisfaire le consommateur ?**

Dans un marché où les produits alimentaires proviennent de toutes les régions du globe, empruntant un long trajet de leur lieu de culture jusqu'à l'assiette, les consommateurs sont amenés à réfléchir sur les modes d'opération de toute la chaîne agroalimentaire et à remettre en question leurs achats, en intégrant dans leurs critères de sélection des aliments des questions d'ordre environnemental, social, culturel, éthique et politique.

Ces réflexions sont à la source de nouvelles préoccupations et de nouvelles tendances en matière de consommation. Cependant, les renseignements actuellement disponibles sur les étiquettes des produits alimentaires ne permettent pas toujours aux consommateurs de satisfaire à leurs exigences. Ces nouvelles préoccupations engendrent en effet de nouveaux besoins en matière de divulgation d'informations chez les consommateurs qui, en plus d'exiger des précisions en regard de l'information nutritionnelle, notamment en ce qui a trait aux allégations santé, réclament davantage d'informations claires, complètes, transparentes, cohérentes, voire normalisées, particulièrement en regard des méthodes de production, des procédés de transformation et de l'origine des produits.

La connaissance appropriée du produit qu'il entend se procurer semble revêtir une importance grandissante pour le consommateur, dont les choix sont influencés par un nombre de facteurs de plus en plus élevé. Cela est d'autant plus vrai pour les produits alimentaires, qui subissent une série de modifications ou transformations qui lui sont souvent méconnues. L'information actuellement disponible sur les étiquettes des aliments, parce qu'elle ne permet pas nécessairement de répondre à toutes leurs questions, laisse plusieurs consommateurs sur leur faim. Une réflexion approfondie sur la question de l'étiquetage alimentaire se doit d'être faite si cet étiquetage doit répondre aux besoins des consommateurs qui désirent, par l'entremise de choix d'achats responsables, non seulement vivre plus sainement, mais aussi agir sur la société en exerçant leur pouvoir sur le marché agroalimentaire pour le forcer à se rapprocher des principes du développement durable.

La présente étude dresse un portrait des nouvelles tendances en matière de consommation dans le domaine agroalimentaire en vue d'identifier les besoins d'information qui découlent de ces nouvelles tendances.

Notre étude examine l'encadrement réglementaire en matière d'étiquetage alimentaire en Amérique du Nord, en Europe, de même qu'en Australie/Nouvelle-Zélande, à travers une grille d'analyse élaborée sur la base des normes et lignes directrices de la Commission du Codex Alimentarius. Notre étude tente aussi, par le biais d'un sondage auprès des consommateurs, d'identifier les déterminants susceptibles d'influencer leur comportement quant aux décisions d'achat, de même que leurs préoccupations émergentes en matière alimentaire.

La capacité des consommateurs de s'assurer qu'ils achètent des produits qui répondent à leurs besoins et satisfont leurs nouvelles exigences dépend en effet d'une identification adéquate des produits. Si l'on compare les exigences réglementaires du Canada en matière d'étiquetage alimentaire à celles d'autres pays de même qu'aux normes et lignes directrices de la Commission du Codex Alimentarius, on constate que le Canada se classe dans la moyenne des pays étudiés en ce qui a trait aux préoccupations de «commodité» des consommateurs (nom du produit, liste des ingrédients, durée de conservation, contenu net, etc.). Pour ce qui est

des exigences d'étiquetage qui portent sur des considérations de nutrition et de santé (information sur l'énergie, liste des ingrédients, tableau de la valeur nutritive, allégations relatives à la nutrition, etc.), la réglementation canadienne correspond sensiblement aux dispositions des normes et lignes directrices de la Commission du Codex Alimentarius et aux attentes des consommateurs. Malheureusement, lorsque vient le temps d'examiner l'encadrement de l'étiquetage alimentaire destiné à répondre à des préoccupations qui touchent à la fois à la santé, à l'environnement et à d'autres aspects d'ordre social, culturel, éthique et politique (pays d'origine, aliments issus de l'agriculture biologique, aliments génétiquement modifiés, aliments / ingrédients irradiés, aliments issus d'un commerce équitable, allégations relatives aux méthodes d'élevage des animaux, autres logos et allégations (frais, pur à 100 %, naturel, véritable, fait à la maison, etc.)), il faut admettre que le Canada ne fait pas aussi bonne figure.

La stratégie de sensibilisation et d'éducation de Santé Canada, qui se compare avantageusement aux stratégies qui prévalent dans d'autres pays, aurait remporté un certain succès, particulièrement en regard de la sensibilisation des répondants face au nouvel étiquetage, la majorité percevant le Tableau de la valeur nutritive comme étant très utile et considérant que les renseignements qui s'y trouvent sont généralement faciles à comprendre. Il ne faut quand même pas négliger le fait que près du tiers des répondants le considère généralement difficile à comprendre. Cet élément apparaît d'autant plus préoccupant qu'une large majorité des répondants au sondage se considèrent assez ou très bien renseignés en matière d'alimentation.

Attendu l'importance que représente pour les Canadiens l'étiquetage de ces éléments qui, quand il est encadré, ne l'est pas toujours de façon suffisamment claire pour s'assurer que le consommateur soit en mesure de faire des choix vraiment éclairés, il importe que la réglementation soit resserrée afin d'écarter toute allégation ou représentation qui pourrait être trompeuse.

Ainsi, si Santé Canada, dont le rôle consiste à «aider les Canadiennes et les Canadiens à maintenir et à améliorer leur santé, tout en respectant les choix individuels», souhaite remplir pleinement son mandat, il devra répondre aux besoins d'étiquetage engendrés par les préoccupations émergentes des consommateurs et considérer la pertinence d'un élargissement de son cadre réglementaire de façon à ce que les règles d'étiquetage englobent non seulement les caractéristiques de nutrition et de santé des aliments, mais également celles qui portent sur les questions environnementale, sociale, culturelle, éthique et politique.

Le rapport conclut sur une série de recommandations adressées aux gouvernements canadiens, qui visent à un resserrement des règles d'étiquetage et de labélisation, en ce qui a trait notamment à l'agriculture biologique, aux organismes génétiquement modifiés, aux produits issus du commerce équitable, à l'origine géographique des aliments et aux allégations santé.

L'Union des consommateurs recommande de plus la mise sur pied par Santé Canada et l'AAC d'une Table permanente, à laquelle devraient participer les associations de consommateurs et les spécialistes de la Santé publique, en vue de procéder en continu à l'évaluation et à la révision des cadres réglementaires portant sur l'étiquetage des denrées alimentaires, de façon à s'assurer que l'étiquetage atteint ses objectifs et de manière à intégrer périodiquement les nouveaux éléments susceptibles de répondre à l'évolution des tendances et des besoins des consommateurs.